



**GENERAL FISHERIES COMMISSION
FOR THE MEDITERRANEAN**



**COMMISSION GÉNÉRALE DES
PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE**

**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA
MÉDITERRANÉE**

COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF

Douzième session

Budva, Monténégro, 25-29 janvier 2010

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES QUATRE SOUS-
COMITÉS DU CSC**

Malaga (Espagne), 30 novembre-3 décembre 2009

INTRODUCTION

1. Le présent document résume les principales conclusions et recommandations des quatre sous-comités du Comité scientifique consultatif (CSC), telles qu'elles ressortent de leurs rapports, publiés sous les cotes GFCM:SAC12/2010/Inf.5, 6, 7 et 8, respectivement. Il rapporte également certaines des questions soulevées par la Réunion de coordination des sous-comités (RCSC), telles qu'exposées dans le document portant la référence GFCM:SAC12/2010/Inf.9. Les sous-comités se sont réunis simultanément à Malaga (Espagne), du 30 novembre au 3 décembre 2009, tandis que la Réunion de coordination a eu lieu le 4 décembre.

SOUS-COMITÉ D'ÉVALUATION DES STOCKS (SCES)

2. Les groupes de travail sur les espèces démersales et les petits pélagiques se sont réunis à Ancône (Italie), respectivement du 19 au 23 octobre et du 26 au 30 octobre 2009.

- S'appuyant sur le rapport du groupe de travail sur les espèces démersales, le SCSC a examiné neuf (9) documents d'évaluation des espèces démersales, couvrant huit (8) espèces et neuf (9) stocks (dont trois [3] partagés) dans quatre (4) sous-régions géographiques (GSA), ainsi que quatre (4) documents connexes. Par ailleurs, sur la base de nouvelles études conduites dans certaines GSA (y compris dans le cadre de projets et de programmes régionaux), le SCSC a examiné 11 évaluations d'espèces démersales présentées directement pendant la réunion du Sous-Comité, et couvrant six (6) GSA, 11 stocks et six (6) espèces, ainsi que trois (3) documents connexes.

- S'appuyant sur le rapport du groupe de travail sur les petits pélagiques, le SCES a examiné six (6) documents d'évaluation des petits pélagiques, couvrant six (6) stocks de sardine et d'anchois dans trois (3) GSA, ainsi que deux (2) documents connexes évaluations. Par ailleurs, sur la base de nouvelles études conduites dans certaines GSA (y compris dans le cadre de projets et de programmes régionaux), le SCESA a examiné six (6) évaluations concernant la sardine et l'anchois présentées directement pendant la réunion du Sous-Comité, et couvrant trois (3) GSA et six (6) stocks, ainsi que trois (3) documents connexes.

3. Le rapport du SCESA contient, pour chaque document d'évaluation, une description détaillée des pêcheries, de l'état et de l'abondance du stock concerné, les sources d'information, le taux d'exploitation et l'analyse connexe. Les tableaux 1 et 2 ci-après résument les avis de gestion découlant de ces évaluations, pour chaque sous-région géographique concernée, tels qu'ils ont été approuvés par le Sous-Comité.

Tableau 1 Avis de gestion concernant les espèces démersales

| Sous-région géographique (GSA) | Stock | État du stock | Avis de gestion du Groupe de travail | Observations du Groupe de travail | Observations du SCES |
|--------------------------------|---------------------------------|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| GSA 3 (Mer d'Alboran Sud) | <i>Merluccius merluccius</i> | Surexploité | Réduire l'effort de pêche pour abaisser de 60 pour cent la mortalité par pêche. | Variabilité tendancielle de la mortalité par pêche | Les données ne couvrant qu'une seule année, l'évaluation était considérée comme préliminaire |
| | <i>Pagellus bogaraveo</i> | Modérément exploité | Maintenir la mortalité par pêche au niveau actuel | Du fait de l'aplatissement de la courbe Y/R de production par recrue, la valeur Fmax n'est pas bien définie | En raison de l'état d'épuisement de l'espèce sur la côte espagnole et de l'incertitude du stock unitaire dans la mer d'Alboran, une évaluation conjointe pour les GSA 1 et 3 est recommandée |
| | <i>Parapenaeus longirostris</i> | Surexploité | Réduire l'effort de pêche pour abaisser la mortalité par pêche de 30 à 66 pour cent (selon le modèle). Un plan de gestion à long terme est nécessaire | De nombreuses valeurs Fter ont été essayées. Le modèle de Schaefer était bien adapté aux données | Les résultats dérivant de l'utilisation de données sur une seule année dans le modèle analytique, ont été complétés par les données couvrant plusieurs années utilisées dans le modèle de Schaefer |

| Sous-région géographique (GSA) | Stock | État du stock | Avis de gestion du Groupe de travail | Observations du Groupe de travail | Observations du SCES |
|--------------------------------|------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <i>Boops boops</i> | Surexploité | Réduire l'effort de pêche pour abaisser de 64 pour cent la mortalité par pêche. Un plan de gestion à long terme est nécessaire | Aucune observation particulière | Inclure également dans l'évaluation les données relatives aux pêches artisanales, le cas échéant |
| | <i>Mullus barbatus</i> | Surexploité | Réduire l'effort de pêche pour abaisser de 76 pour cent la mortalité par pêche. Un plan de gestion à long terme est nécessaire | Aucune observation particulière | Inclure également dans l'évaluation les données relatives aux pêches artisanales, le cas échéant |
| GSA 5 (Iles Baléares) | <i>Merluccius merluccius</i> | Surexploité | Améliorer le modèle d'exploitation par chalutage et réduire l'effort de chalutage. Un plan de gestion à long terme est nécessaire | | Le SCES souscrit à l'avis de gestion du Groupe de travail |
| | <i>Mullus surmuletus</i> | Pleinement exploité | | | Le SCES souscrit à l'avis de gestion du Groupe de travail |
| | <i>Aristeus antennatus</i> | Surexploité | | | Le SCES souscrit à l'avis de gestion du Groupe de travail |
| GSA 7 (Golfe du Lion) | <i>Merluccius merluccius</i> | Surexploité | Améliorer le modèle d'exploitation par chalutage, interdire à la pêche les zones de reproduction, mettre en application le maillage carré de 40 mm du cul de chalut | | Il est nécessaire de réduire l'effort de pêche |

| Sous-région géographique (GSA) | Stock | État du stock | Avis de gestion du Groupe de travail | Observations du Groupe de travail | Observations du SCES |
|----------------------------------------------------|---------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <i>Mullus barbatus</i> | Pleinement exploité | Réduire l'effort de pêche | | Sur la base des documents examinés, le Sous-Comité a modifié l'état du stock, de pleinement exploité à surexploité |
| GSA 9 (Mer ligurienne et mer Tyrrhénienne Nord) | <i>Merluccius merluccius</i> | Surexploité | Réduire l'effort de pêche pour abaisser de 40 pour cent la mortalité par pêche. Un plan de gestion à long terme est nécessaire | | Le SCES souscrit à l'avis de gestion du Groupe de travail |
| | <i>Mullus barbatus</i> | Surexploité | Réduire l'effort de pêche pour abaisser de 30 pour cent la mortalité par pêche (en cas de point de référence FMSY) | | Le SCES souscrit à l'avis de gestion du Groupe de travail |
| | <i>Parapenaeus longirostris</i> | Pleinement exploité | | | Le diagnostic de l'état du stock est également basé sur le fait que la mortalité par pêche est proche de F0.1 |
| GSA 10 (Mer Tyrrhénienne Sud et Centre) | <i>Merluccius merluccius</i> | Surexploité | Réduire l'effort de pêche pour avoir une mortalité par pêche inférieure à F0.1. Un plan de gestion à long terme est nécessaire | | Le SCES souscrit à l'avis de gestion du Groupe de travail |
| GSA 15 (Malte) | <i>Mullus barbatus</i> | Surexploité | Réduire de 30 pour cent la mortalité par pêche. Un plan de gestion à long terme est nécessaire | Les résultats du modèle SURBA sont incertains, ce qui est probablement dû à l'ensemble de données à court terme | Le SCES souscrit à l'avis de gestion du Groupe de travail |

| Sous-région géographique (GSA) | Stock | État du stock | Avis de gestion du Groupe de travail | Observations du Groupe de travail | Observations du SCES |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <i>Mullus surmuletus</i> | Pleinement exploité | Maintenir la mortalité par pêche au niveau actuel | Les résultats du modèle SURBA sont incertains, ce qui est probablement dû à l'ensemble de données à court terme | Le SCES souscrit à l'avis de gestion du Groupe de travail |
| GSA 15+16 (Malte + Sicile Sud) | <i>Aristaeomorpa foliacea</i> | Surexploité | Réduire la mortalité par pêche de 30 pour cent (en cas de point de référence F0.1) | | Le SCES souscrit à l'avis de gestion du Groupe de travail |
| GSA 17 (Partie occidentale de l'Adriatique Nord) | <i>Nephrops norvegicus</i> | Surexploité | Réduire la mortalité par pêche des femelles de 64-68 pour cent et celle des mâles de 77-79 pour cent (selon les valeurs M). Un plan de gestion à long terme est nécessaire | Des données n'étaient disponibles que pour la partie occidentale de l'Adriatique | Une évaluation conjointe avec des données couvrant l'ensemble de la GSA a été recommandée |
| | <i>Solea solea</i> | Surexploité | Réduire la mortalité par pêche de 82-86 pour cent. Un plan de gestion à long terme est nécessaire | La répartition géographique a indiqué qu'avec l'âge les soles de l'Adriatique se déplacent vers l'est. La mortalité par pêche basée sur les données relatives aux côtes italiennes peut donc être biaisée | Une évaluation conjointe avec des données couvrant l'ensemble de la GSA a été recommandée |
| GSA 25 (Chypre) | <i>Mullus barbatus</i> | Surexploité | Réduire la pression de pêche | | La pression de pêche étant largement liée à la pêche artisanale, le Sous-Comité a recommandé un suivi plus étroit de ces pêches |

| Sous-région géographique (GSA) | Stock | État du stock | Avis de gestion du Groupe de travail | Observations du Groupe de travail | Observations du SCES |
|--------------------------------|------------------------------|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| GSA 26 (Sud du Levant) | <i>Merluccius merluccius</i> | Surexploité | Réduire la mortalité par pêche de 51 pour cent. Un plan de gestion à long terme est nécessaire | Le modèle n'était pas bien adapté aux données de 2008. L'état du stock ne se rapporte qu'à la période à l'étude | Améliorer la connaissance du stock unitaire dans la zone |
| | <i>Mullus barbatus</i> | Surexploité | Réduire la mortalité par pêche de 61 pour cent | | Les données ne couvrant qu'une seule année, l'évaluation était considérée comme préliminaire |
| | <i>Mullus surmuletus</i> | Surexploité | Réduire la mortalité par pêche de 63 pour cent | | Les données ne couvrant qu'une seule année, l'évaluation était considérée comme préliminaire |

Tableau 2 Avis de gestion concernant les petits pélagiques

| Sous-région géographique (GSA) | Espèces | État du stock | Avis de gestion du Groupe de travail | Observations du Groupe de travail | Observations du SCSA |
|--------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| GSA 1 (Mer d'Alboran Nord) | <i>Engraulis encrasicolus</i> | Surexploité, avec une mortalité par pêche modérée et une faible abondance | Absence de points de référence | Présentées au sein du Sous-comité | L'utilisation de PRB est également recommandée. Toutefois, sur la base des données examinées, il convient d'indiquer une mortalité par pêche élevée , plutôt qu'une mortalité par pêche modérée |
| | <i>Sardina pilchardus</i> | Surexploité, avec une mortalité par pêche modérée et une faible abondance | Absence de points de référence | Présentées au sein du Sous-comité | L'utilisation de PRB est également recommandée. Toutefois, sur la base des données examinées, le stock de sardine était considéré comme pleinement exploité, avec un risque de surexploitation |
| GSA 6 (Nord de l'Espagne) | <i>Engraulis encrasicolus</i> | Surexploité, avec une mortalité par pêche élevée | Absence de points de référence | Présentées au sein du Sous-comité | L'utilisation de PRB est également recommandée. |

| Sous-région géographique (GSA) | Espèces | État du stock | Avis de gestion du Groupe de travail | Observations du Groupe de travail | Observations du SCSA |
|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | et une faible abondance | | | |
| | <i>Sardina pilchardus</i> | Surexploité, avec une mortalité par pêche modérée et une faible abondance | Absence de points de référence | Présentées au sein du Sous-comité | L'utilisation de PRB est également recommandée. |
| GSA 7 (Golfe du Lion) | <i>Sardina pilchardus</i> | Modérément exploité, mais avec une abondance moyenne de la biomasse | Les estimations de la biomasse pour la période 2006-2008 restant inférieures à celles de l'année 2005, il est recommandé de ne pas intensifier l'effort de pêche | Pêche multi-spécifique. Avis en cohérence avec celui donné pour l'anchois. L'évaluation repose sur l'hypothèse d'une estimation acoustique non biaisée de la biomasse | Le SCSA souscrit à l'avis de gestion du Groupe de travail. L'utilisation de PRB est également recommandée. |
| | <i>Engraulis encrasicolus</i> | Modérément exploité, mais avec une faible abondance de la biomasse | Considérant le faible niveau de biomasse des 4 dernières années, par rapport aux séries d'évaluations acoustiques disponibles, il est recommandé de ne pas intensifier l'effort de pêche | Pêche pélagique multi-spécifique. L'évaluation repose sur l'hypothèse d'une estimation acoustique non biaisée de la biomasse (concordant avec une estimation selon la méthode DEPM). Fléchissement tendanciel dans les GSAs 6, 7 | Approuvé. L'utilisation de PRB est également recommandée. |
| GSA 16 (Sud de la Sicile) | <i>Sardina pilchardus</i> | Modérément exploité, mais avec une abondance intermédiaire de la biomasse | Niveaux de biomasse moyens en 2006-2008 aux niveaux modérés de pêche. En cohérence avec l'anchois, il est recommandé de ne pas augmenter l'effort de pêche de l'anchois | Pêcherie mixte. Avis cohérent avec celui de l'anchois. L'évaluation repose sur l'hypothèse d'une estimation non biaisée de la biomasse par l'acoustique | Approuvé. L'utilisation de PRB est également recommandée. |
| | <i>Engraulis encrasicolus</i> | Mortalité de pêche élevée à faible niveau d'abondance du stock | Étant donné que la biomasse a été très faible pendant 3 ans consécutifs (2006, 2007 2008) et la tendance croissante du taux d'exploitation, | Pêcherie mixte avec la sardine. Évaluation repose sur l'hypothèse d'une estimation non biaisée de la biomasse par l'acoustique (ce qui est cohérent avec une | Approuvé. L'utilisation de PRB est également recommandée. |

| Sous-région géographique (GSA) | Espèces | État du stock | Avis de gestion du Groupe de travail | Observations du Groupe de travail | Observations du SCSA |
|------------------------------------------|-------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | | effort pêche ne doit pas augmenter | estimation DEPM). Taux de capture est à la moyenne des 3 dernières années | |
| GSA 17 (Nord de l'Adriatique) | <i>Engraulis encrasicolus</i> | Modérément exploité | Ne pas augmenter l'effort de pêche | | Approuvé L'utilisation de PRB est également recommandée. Les différences substantielles entre les nouvelles évaluations et celles des années précédentes ont été expliquées par l'amélioration des évaluations dues à l'incorporation de données couvrant l'ensemble de la GSA |
| | <i>Sardina pilchardus</i> | Pleinement exploité | Ne pas augmenter l'effort de pêche | | Endorsed L'utilisation de PRB est également recommandée. Les différences substantielles entre les nouvelles évaluations et celles des années précédentes ont été expliquées par l'amélioration des évaluations dues à l'incorporation de données couvrant l'ensemble de la GSA |
| GSA 22 (Mer Egée, Partie Grecque) | <i>Sardina pilchardus</i> | Pleinement exploité | Exploités de manière durable, opérant au dessus mais à proximité d'un niveau de rendement optimal, sans possibilité d'expansion future | Pêcherie mixte. évaluation ICA devrait être pris avec prudence compte tenu de la courte durée des séries chronologiques. Tendance à la hausse les estimations de la BRR, depuis 2004. | Approuvé |
| | <i>Engraulis encrasicolus</i> | Pleinement exploité | Exploités de manière durable, opérant au dessus mais à proximité d'un niveau de rendement optimal, sans possibilité d'expansion | Pêcherie mixte. évaluation ICA devrait être pris avec prudence compte tenu de la courte durée des séries chronologiques. Tendance à la | Approuvé |

| Sous-région géographique (GSA) | Espèces | État du stock | Avis de gestion du Groupe de travail | Observations du Groupe de travail | Observations du SCSA |
|--------------------------------|---------|---------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| | | | future | hausse les estimations de la BRR, depuis 2004. Moyenne de taux d'exploitation (dernières 5 années) =0.35, juste < au niveau pour le déclin du stock (E<0.4, Patterson , 1992) | |

Commentaires généraux sur les espèces démersales et les petits pélagiques

4. Concernant les espèces démersales et les petits pélagiques, le Sous-Comité a en outre formulé les observations générales suivantes, pour examen par le CSC:

- Le Sous-Comité a recommandé l'utilisation des deux valeurs, absolue et relative, de la mortalité par pêche, en raison de l'importance de la valeur F absolue pour que les gestionnaires puissent confronter différentes zones, tandis que la valeur relative permet de mieux comprendre les variations de la mortalité par pêche actuelle par rapport aux valeurs optimales. Cela étant, le Sous-Comité **souligne encore une fois la nécessité de fournir aux scientifiques des données sur l'effort de pêche**, ainsi que des données issues du système de surveillance des navires par satellite (SSN), selon qu'il convient. Ces informations sont essentielles pour une meilleure connaissance de la dynamique des flottilles de pêche et de la répartition des lieux de pêche, et pour traduire les avis relatifs à la mortalité par pêche en des valeurs de l'effort de pêche effectif à recommander aux décideurs pour la réalisation des objectifs de gestion.
- Une indication claire des fourchettes d'âges ou de tailles utilisées pour évaluer la mortalité moyenne par pêche, est nécessaire. Par ailleurs, en cas d'évaluation par des méthodes fondées sur la longueur, seules les tailles pleinement sélectionnées par l'engin de pêche devraient rentrer dans la fourchette, pour éviter une sous-estimation du taux de mortalité par pêche.
- Face au recours croissant à des méthodes d'évaluation fondées sur la prospection, il pourra être nécessaire de modifier les formulaires d'évaluation des stocks de la CGPM sous Excel, en consacrant à ces méthodes des feuilles spécifiques concernant les stocks d'espèces démersales et de petits pélagiques (notamment pour permettre une saisie adéquate des résultats relatifs aux prospections acoustiques directes ou par la méthode DEPM).
- Plusieurs des stocks évalués peuvent avoir des liens dynamiques avec les populations situées dans les zones adjacentes et de nouvelles recherches sont nécessaires pour vérifier l'existence de connexions susceptibles d'influer sur la définition des stocks unitaires et sur les évaluations effectuées sur la base des sous-régions géographiques actuelles.
- Concernant les cas particuliers, le SCSA a recommandé les mesures suivantes:
 - ✓ compléter la base de données commune pour les pêches de sardine et d'anchois et le suivi direct dans l'Adriatique au niveau sous-régional;

- ✓ effectuer une prospection acoustique des ressources pélagiques au large des côtes égyptiennes;
- ✓ renforcer la coopération entre la France et l'Espagne pour la mise à jour des données biologiques et relatives aux captures et à l'effort de pêche, recueillies par les deux pays pratiquant la pêche de la sardine dans le golfe du Lion;
- ✓ surveiller la pêche d'alevins dans le sud de la Sicile, dont l'impact sur la pêche de la sardine est inconnu; et
- ✓ envisager l'inclusion de *Pecten jacobaeus* de l'Adriatique dans le tableau des espèces prioritaires et dans la liste des stocks partagés de la CGPM.

SSOUS-COMITÉ DES STATISTIQUES ET DE L'INFORMATION (SCSI)

5. Le SCSI a élaboré et adopté un certain nombre de recommandations, proposant notamment:

- que le format du journal de bord mis au point par le SCSI et tenant compte des observations formulées par les participants (voir le rapport du SCSI), soit adopté. La proposition de ce format y compris les suggestions faites par le CMSC est présenté à l'Annexe I de ce document.
- que la première communication de données sur les Tâches 1.1, 1.2 et 1.4, à effectuer d'ici février 2010 conformément à la recommandation GFCM/33/2009/3, se réfère aux données 2008.
- qu'une politique spécifique soit définie concernant l'utilisation et l'accès des ensembles de données de la Tâche 1, dans le cadre de la recommandation GFCM/30/2006/7.
- que le Secrétariat de la CGPM prépare, pendant la période intersessions, des produits d'information et des fonctions d'accessibilité des données, pour examen par le Sous-Comité au cours de sa réunion de 2010.
- que les champs relatifs au sexe et aux stades de maturité soient supprimés des variables de la Tâche 1.5, et que seuls soient maintenus les champs relatifs à la taille du poisson (mesures de la longueur minimale, maximale et moyenne).
- que le Secrétariat de la CGPM procède à la traduction en français du descriptif des champs dans le logiciel de saisie des données de la Tâche 1, avant février 2010, et que la traduction intégrale du logiciel en français soit assurée par la suite.

SOUS-COMITÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SCSS)

6. Après l'examen et l'analyse des différentes contributions et informations fournies, le SCSS est parvenu aux conclusions suivantes:

- La hausse du prix des carburants et la pression croissante qui est exercée sur l'industrie de la pêche pour réduire les émissions de CO₂, retiennent sensiblement sur les activités de pêche et les tendances futures dans ce domaine, laissant présager un scénario difficile pour le secteur. D'où la nécessité d'accorder une plus grande attention à cette réalité et d'accélérer la collecte d'informations économiques pour pouvoir établir des prévisions fiables et favoriser l'adaptation sur le plan économique et social.
- Des analyses économiques et sociales de l'impact des nouvelles réglementations en matière d'engins de pêche, peuvent contribuer à en faciliter l'acceptation et le soutien, mais le principal effort dans ce domaine devrait d'abord être fait dans une perspective

biologique et technologique. Le Sous-Comité a recommandé que des travaux multidisciplinaires soient entrepris à cet égard et il est prêt à apporter sa contribution dans ce domaine.

SOUS-COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÉCOSYSTÈMES MARINS (SCMEE)

7. Le SCMEE a élaboré et adopté les recommandations suivantes:

- inviter le CSC à demander aux États membres concernés de fournir des informations, y compris issues du système SSN, concernant le nombre des navires de pêche en activité et de leurs jours de pêche respectifs, en 2008, dans la zone de pêche réglementée dans le golfe du Lion. Ces renseignements sur l'activité de pêche sont très importants pour pouvoir cartographier la répartition spatiale de l'effort de pêche dans la ZRP – et formuler ainsi de nouveaux avis de gestion.
- établir s'il convient de renverser l'approche de la gestion du chalutage, en instituant des zones de chalutage délimitées dans les fonds chalutables, et en interdisant certains lieux de pêche aux chaluts. Cette stratégie permettrait de concentrer l'effet du chalutage dans les zones plus résilientes de l'environnement marin.
- procéder à un examen plus approfondi de la liste des critères de sélection des habitats sensibles, en commençant notamment par recenser les habitats sensibles pour chacune des espèces prioritaires de la CGPM. Une nouvelle version du document sera présentée à l'occasion de la prochaine réunion du Sous-Comité.
- établir une procédure de collaboration claire entre la CGPM et le CAR-ASP, quant aux ASPIM susceptibles également d'avoir une incidence potentielle sur la gestion des pêches.
- préparer en 2010 un formulaire détaillé pour la collecte de données sur les prises accessoires d'espèces menacées, en ajout au système de la Tâche 1.

MESURES SUGGÉRÉES AU COMITÉ

8. Le Comité est invité à examiner les conclusions et les recommandations de ses sous-comités, groupes de travail spéciaux et ateliers.

9. Le Comité est également invité à traduire les avis de gestion formulés par les sous-comités en des mesures multidisciplinaires, notamment pour les pêcheries multi-spécifiques partagées, et à élaborer un plan de travail futur d'ensemble, selon qu'il convient, dans le cadre du point 9 de l'ordre du jour (document GFCM:SAC12/2010/4).

